

Le Belli...mot

Express



Confédération des syndicats nationaux



Syndicat Soutien Scolaire Bellimont

Année 2016, Numéro 6

Parution : Septembre 2016

JOURNAL SYNDICAL

Voici la première édition de notre journal « Le Belli...mot » pour l'année scolaire 2016-2017!

Il est important que vous en fassiez la lecture car il contient des sujets qui concernent vos conditions de travail et tout ce qui se passe dans notre monde syndical. Si vous avez des suggestions pour des articles, des idées pour améliorer notre journal ou notre vie syndicale, nous vous invitons à nous en faire part...C'est toujours très apprécié d'avoir de nouvelles idées !

De plus, si vous connaissez des membres qui ne le reçoivent pas, n'hésitez pas à leur faire connaître notre journal et à leur mentionner de communiquer avec nous pour que l'on puisse les ajouter à notre liste d'envoi.

Notre devise syndicale n'a pas changé...soit
**« de toujours bien informer
 nos membres ».**

JOURNÉE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Jeudi le 29 septembre 2016, se tiendra la journée du personnel de soutien. Celle-ci sera **NOTRE JOURNÉE !**



Vous trouverez en pièce jointe, une lettre pour la reconnaissance de votre travail.

De plus, afin de souligner cette journée, votre exécutif vous convie à **un 5 à 7** qui se tiendra avant notre assemblée générale annuelle soit **MARDI, LE 1^{er} NOVEMBRE 2016.** À mettre à votre AGENDA !

Ce sera une belle occasion de discuter, de rire, de s'amuser et surtout de faire connaissance. Lors de celui-ci, un buffet vous sera servi ainsi qu'une consommation gratuite.

Surveillez vos courriels, nous vous enverrons l'invitation pour vous y inscrire...On vous attend en grand nombre !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **ANNUELLE**

Comme indiqué ci-dessus, notre assemblée générale annuelle aura lieu **MARDI, LE 1^{er} NOVEMBRE 2016 à 19h00** à l'école secondaire Louis-Jacques Casault. Vous recevrez la convocation officielle au début d'octobre et vous devrez vous inscrire.

Nous comptons énormément sur votre présence afin de venir vous informer sur tout ce qui se passe dans votre syndicat et aussi d'élire les personnes qui vous représenteront au comité exécutif ainsi que sur les divers comités.

Nous vous faisons part dès maintenant des postes qui seront en élection. Si vous êtes intéressés(es) à vous impliquer dans votre syndicat, vous êtes bienvenus(es) parmi nous ! Si vous avez des questions sur cette implication, n'hésitez pas à contacter un des membres de l'exécutif. Il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations. Nous avons besoin de vous pour former un comité complet afin que tous les membres soient représentés comme il se doit. Voici les postes en élection cette année :

Comité exécutif :

- Trésorerie : 1 poste de 2 ans
- Délégué(e) pour secteur
Montmagny : 1 poste de 2 ans
- Délégués(es) pour secteur
Bellechasse : 1 poste de 2 ans
1 poste de 1 an
- Délégué(e) pour secteur
L'Islet: 1 poste de 2 ans

Comité de formation et de perfectionnement :

- 3 postes de 1 an

Comité de vérification :

- 3 postes de 1 an

Pour la personne qui est déjà sur un des postes en élection et qui désire renouveler son mandat, elle doit être présent(e) à l'assemblée générale sinon, elle doit fournir une procuration pour ledit poste et ce, avant la tenue de l'assemblée.

Contactez-nous pour de plus amples informations et bienvenue à VOTRE assemblée générale annuelle.

NOUVELLE CONVENTION **COLLECTIVE**

Nous démarrons l'année scolaire 2016-2017 avec une nouvelle convention collective ! Elle est en vigueur depuis le 30 juin dernier et prendra fin le 31 mars 2020. Dans celle-ci, il y a certains changements et vous en avez été informés lors de nos assemblées générales précédentes.

Au début juillet, vous avez reçu par courriel, cette nouvelle convention collective 2015-2020 car elle ne sera plus distribuée sur papier. De plus, vous pouvez la consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante :

<https://sssbellimont.wordpress.com/tout-les-documents-officiels-de-votre-syndicat/>

Lorsqu'il y a signature d'une nouvelle convention collective, plusieurs points sont à remettre à jour avec l'employeur dont l'entente des arrangements locaux et des adaptations locales. Un comité de négociation local sera formé d'ici peu et c'est un processus qui devra commencer le plus tôt possible. Lorsque le tout sera mis en place, vous serez tenus(es) au courant. Si vous désirez consulter le contenu du document qui est présentement en vigueur, il se retrouve aussi sur notre site Internet à la même adresse que la convention collective (adresse ci-haut mentionnée). Vous êtes invités(es) à nous formuler vos commentaires avant la négociation de cette entente.

Pour ce qui est du monétaire, vous devriez avoir reçu les montants forfaitaires, les rétroactivités et les primes qui devaient être versés avant le 30 septembre 2016. Si ce n'est pas le cas, veuillez nous en aviser. Pour la prime des ouvriers, la date limite pour le versement est le 30 octobre 2016.

Si vous avez besoin d'aide pour vérifier votre relevé de salaire, nous pouvons le faire avec vous ou vous pouvez aussi communiquer avec les ressources humaines de la commission scolaire.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

N'oubliez pas que sur le conseil d'établissement, au moins un membre du personnel de soutien a le droit de siéger sur celui-ci et que si l'école a un service de garde, un membre affecté à ce service doit aussi siéger sur ce conseil.

Votre présence à celui-ci vous permet de prendre part aux décisions en ce qui concerne le fonctionnement de votre école et/ou établissement.

AFFICHAGE DES CONCOURS ET DES LISTES DIVERSES

Avec la nouvelle convention collective, la commission scolaire et le syndicat devaient convenir de diminuer la documentation papier en favorisant les moyens électroniques.

Le 15 septembre dernier, une décision a été prise entre les deux parties et il a été convenu que la commission scolaire vous avisera, par communiqué, de la nouvelle façon de procéder pour les divers affichages. Pour ce qui est de **l'affichage syndical**, la démarche reste inchangée.

Si vous avez des commentaires suite à l'envoi du communiqué de la commission scolaire, n'hésitez pas à nous en faire part.

CONCIERGERIE – ARTICLE DU JOURNAL LE DEVOIR

Le 24 août dernier, Le Devoir faisait paraître un article sur le travail d'une concierge dans une école de la Commission scolaire de Montréal: **«Ingrat mais gratifiant, le quotidien d'une concierge d'école»**. L'article a déjà été partagé sur notre page Facebook mais revoici les liens pour ceux qui ne l'ont pas consulté :

<http://www.ledevoir.com/societe/education/478387/rentree-scolaire-ingrat-mais-gratifiant-le-quotidien-d-une-concierge-d-ecole>

OU

<https://sssbellimont.wordpress.com/exemplaire-du-bellimont-express/>

Bonne lecture !

SITE INTERNET ET FACEBOOK

Notre site Internet contient beaucoup d'informations pertinentes en ce qui concerne notre syndicat (convention collective, modèle de lettres, etc.). Nous vous invitons à le visiter à l'adresse suivante :

<https://ssbellimont.wordpress.com/>

Nous avons aussi notre page Facebook (groupe fermé). Nous y déposons beaucoup d'informations sur tout ce qui se déroule au niveau syndical. Vous pouvez le rejoindre en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.facebook.com/groups/ssbellimont/>

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Depuis la signature de notre convention collective.....

- Si vous êtes une personne temporaire, vous devrez vous soumettre à une période d'essai lors de l'obtention de votre tout premier poste régulier. Dorénavant, pendant votre période d'essai, vous pourrez postuler sur un poste de n'importe quelle classe d'emplois dont vous avez les qualifications, mais vous devrez compléter avec succès votre période d'essai avant que votre nomination au nouveau poste ne soit effective; (1-2.15)

Chronique Réseau d'Entraide

Vous trouverez en pièce jointe avec le présent journal un feuillet thématique qui porte sur le sujet suivant : *« Pauvreté chez les travailleurs »*

Questions ou besoin d'information?

N'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous sommes là pour vous!

Syndicat Soutien Scolaire Bellimont



418 248-7934



(Sans frais) 1-877-248-7934



418 241-9216



418 248-7950



Site web

ssbellimont@globetrotter.net

<http://ssbellimont.wordpress.com/>

